



non régularisation fin prêt relais

Par **EVELYNE44**, le **16/11/2008** à **20:33**

En octobre 2007 j'ai fait un prêt relais pour l'acquisition d'un bien en résidence principale.. suivie à un héritage. Je me trouve en fin du prêt relais et la maison n'est toujours pas vendue.. ma banque refuse de renouveler le prêt trop d'endettement (suite à 2 interventions chirurgicales en 3 mois et pas de prise en charge par la Sécurité Sociale...), mon autorisation de découvert a été annulée aux vacances de ma conseillère sans me prévenir.. et a ce moment là, la banque a bloqué mon compte pour couvrir mon découvert, et a refusé tous mes prélèvements de prêts immobiliers et autres et n'ont payés que mon assurance 195€ (surprime invalidité). Pour moi impossible de remonter mon déséquilibre.. J'ai fait appel au Service Conseil Logement leur démarche a été refoulée par la banque. J'ai baissé le prix de vente, je ne peux pas louer car nous sommes deux héritiers sans contact. Avez vous des solutions, je suis seule à gérer ce problème... et voudrais bien m'en sortir la tête haute.. Merci à tous ceux qui voudront bien m'informer.

Par **jeetendra**, le **17/11/2008** à **10:37**

bonjour, prenez rapidement contact avec un avocat pour traiter votre dossier, demandez l'aide juridictionnelle, le risque c'est la saisie du bien immobilier par la banque, tenez bon, cordialement